

Cela ne demande aucune réponse de ma part ; ce n'est pas ici, du reste, le lieu d'une controverse.

Je ne puis que prendre en pitié l'infortuné qui a dicté et signé sur son lit de mort une pareille œuvre. Soyez sûr que l'Eglise, sa doctrine, sa morale et sa discipline n'en seront pas ébranlées.

Mais l'envoi de ces tristes pages à l'archevêque de Montréal est une insulte faite à tous les catholiques. Aussi ne saurais-je leur donner une place dans les archives de ma maison, pas plus que des fils ne voudraient conserver, au milieu de leurs souvenirs de famille, des écrits qui diffameraient malicieusement la mémoire d'un père et d'une mère aimés et vénérés.

Je vous les renvoie donc, vous priant, tout de même, de me croire animé à votre égard des sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

† PAUL, arch. de Montréal.

ORDINATION

DIMANCHE, le 29 janvier, dans la chapelle intérieure de l'archevêché, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Diacres

Pour le diocèse de Nicolet : M. E. Noël ;

Pour l'Ordre des Trappistes : M. J. O'Connor, en religion frère Jean.

Prêtre

Pour le diocèse de Montréal : M. X.-J. Lapointe.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Champagne, vicaire au Sault-au-Récollet ;

M. l'abbé J.-E. Lamoureux, vicaire à Hochelaga.